



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Russie

Question écrite n° 88331

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur l'aide que la France a apporté à la Russie dans la lutte contre les incendies qui ont touché ce pays lors de l'été 2010. En effet, la Russie a été dévastée pendant plusieurs jours par des incendies gigantesques qui ont été sans précédent. Après plusieurs semaines de combats, l'État russe a accepté une aide internationale et notamment européenne. Cette information semble avoir été quelque peu discrète, perdue dans une actualité foisonnante. Il serait donc souhaitable que les pouvoirs publics français puissent présenter le bilan de leur aide de protection civile et éventuellement d'aide humanitaire. Il lui demande donc de lui indiquer ce bilan en moyens financiers, en actions, en effectifs et leur localisation.

Texte de la réponse

Face aux incendies d'une ampleur sans précédent qui ont frappé la Russie pendant plusieurs semaines à la suite de températures record, la France a rapidement proposé son aide à la Russie. Les autorités russes n'ayant pas souhaité faire de demande officielle auprès du centre de suivi et d'information (MIC) de l'Union européenne, l'aide apportée par la France, comme par les autres pays européens, a revêtu un caractère bilatéral, dans le cadre de l'accord franco-russe de coopération en matière de protection civile de 1999. Elle s'est articulée autour de trois axes principaux : la mise à disposition par la direction de la sécurité civile d'un avion bombardier d'eau DASH 8 et de son équipage, à partir du 9 août 2010. Il a été engagé dans le secteur très sinistré de Nijni-Novgorod. Les responsables russes du ministère des situations d'urgence ont relevé la grande efficacité des largages effectués par cet avion ; la fourniture de 78 000 masques de protection contre les fumées, qui ont été distribués à la population et aux personnels d'intervention dans la région de Nijni-Novgorod ; l'envoi sur place de trois précurseurs de la sécurité civile, qui ont notamment eu des échanges avec les pompiers russes sur les méthodes d'intervention (contre-feux, lutte contre les feux de tourbières, etc.). Les autorités russes n'ont en revanche pas donné suite à la proposition française d'envoi d'une colonne de lutte anti-incendies, les forces terrestres présentes dans le pays ayant pu être redéployées en fonction de l'évolution de la situation. Au final, l'aide française a été très appréciée des autorités russes. Une cérémonie de remerciements des équipages étrangers de bombardiers d'eau et de leurs gouvernements respectifs a eu lieu le 17 août, lors de laquelle les pilotes du bombardier d'eau français ont été décorés par le Premier ministre russe, M. Poutine.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88331

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 septembre 2010, page 9825

Réponse publiée le : 19 octobre 2010, page 11378